

Compte rendu du stage FSU sur l'avenir de l'éducation prioritaire

Introduction :

- **Fin de la seule politique de justice sociale ?**
- L'objectif du MEN = prendre les moyens donnés à l'éducation prioritaire pour les répartir selon le bon vouloir de l'institution en redéfinissant leurs modalités d'attribution.
- Pas d'attaque frontale = une secrétaire d'État à l'éducation prioritaire qui parle de « la nouvelle politique de l'éducation prioritaire » et des référents académiques passés à bonne école (profilé RAR, préfet des études ECLAIR pour celui de l'académie de Bordeaux) + faire le choix de l'expérimentation pour les CLA dans académies pilote l'an passé (Lille, Nantes, Marseille) où règne l'opacité.
Le but = utiliser la contractualisation et l'obligation de résultats pour s'affranchir d'une obligation de moyens.
- Les conséquences = déstabilisation permanente des personnels, renvoi à l'autonomie des établissements pour mettre en œuvre « des projets entre pairs » pour faire « réussir » les élèves, destruction par petites touches successives du sens même de nos métiers en demandant aux équipes de faire toujours mieux avec moins + dégradation des conditions d'apprentissage pour les élèves toujours plus nombreux dans les classes et confrontés à la réalité de leur niveau scolaire.
- La situation de l'éducation prioritaire en Gironde :

La nouvelle carte 2014/2015 → mise en place du double label REP+ et REP + carte à enveloppe constante donc l'administration a fait sortir des collèges pour en faire rentrer d'autres à la fois urbains et ruraux à partir de critères nationaux (une première) + sortie du lycée Elie Faure de Lormont + contractualisation pour les collèges sortants + baisse et dilution de l'allocation progressive de moyens appelée bonification territoriale et sociale en Gironde.

Rentrée 2021 = pour accompagner les collèges avec ULIS et UPE2A avec 3 heures de bonifications territoriales et sociales dans la DGH, le DSAEN de Gironde avec la collaboration du SeUNSA a baissé celles des collèges de l'éducation prioritaire de 7 ou 6 heures à 5 ou 3 heures au lieu des 12 heures ou 9 heures allouées depuis 2014...

Rentrée 2021 = une 2^{ème} cité éducative quartier Bordeaux Nord après celle de Lormont lancée en 2019.

Intervention de Pierre Yves ROCHEX :

L'éducation prioritaire a peu intéressé la recherche.

Juillet 1981 = 1^{ère} circulaire de l'Éducation prioritaire.

Elle a 40 ans !

Son objectif initial = ne pas mettre en œuvre une politique générique mais un dispositif sélectif pour certaines catégories sociales, certains territoires et certains établissements. C'est une 1ère pour permettre la démocratisation scolaire mais on ne savait trop comment faire pour y parvenir. Plus tard, on s'est rendu compte qu'il ne suffisait pas d'innover pour démocratiser...

Le constat = pas de réduction des inégalités sociales et territoriales. Elles augmentent même depuis le début du XXI^{ème} siècle. Est-ce le bilan de l'EP ou est-ce que d'autres phénomènes pèsent sur la situation de ces établissements (les difficultés socio-économiques, la ségrégation par l'habitat, la ségrégation scolaire avec entre autre l'assouplissement de la carte scolaire,...) ? Un fait = la paupérisation de ces établissements de l'EP.

Depuis 40 ans = un soutien politique inégal et une évolution de l'approche de l'EP par les politiques.

1981- 1984 = la mise en place

1989-1990 = 1^{ère} relance

1997-1998 = 2^{ème} relance

2005 = 3^{ème} relance mais 1^{ère} sous un gouvernement de droite avec BAYROU

2014 = refondation avec PEILLON avec pour la première fois des critères de classification

En 1990 = 390 ZEP soit 8 à 10 % des écolier.es et collégien.nes.

En 2020 = 1 000 REP et REP+ soit 20 % des écolier.es et collégien.nes.

Evolution des labels = RAR, ECLAIR, REP et REP+ puis CLA et TER pour désormais expérimenter des politiques néolibérales !

Années 80 = le label ZEP était à la main des recteurs qui menaient un travail avec les élu.es locaux ce qui a conduit à des situations « bizarres »... Par exemple, dans les années 80, la Nièvre est le département qui a le plus d'établissements classés ZEP alors qu'en 1984, la Seine St Denis n'avait que 5 établissements classés en raison d'une méfiance des élu.es locaux qui ne souhaitaient pas une stigmatisation de leur département.

→ Homogénéiser la carte de l'EP et établir des critères d'attribution = un choix politique tardif.

Les 3 âges de l'éducation prioritaire :

- le 1^{er} âge

Le choix de la compensation dans le cadre de l'État social dans la continuité de l'achèvement du modèle du collège unique.

Il s'agissait de corriger les inégalités sociales par une compensation sélective. Cependant, a-t-on réellement donné plus à celles et ceux qui ont moins et comment qualifier le moins pour celles et ceux qui ont moins ?

3 cibles = les milieux sociaux en difficulté + les milieux territoriaux urbains + les écoles et les collèges et non les lycées.

Ces 3 critères/cibles, selon les pays, peuvent être : 1. Les milieux populaires, 2. Les minorités ethniques et linguistiques, 3. Les territoires. Dans les pays où le critère ethnique est retenu (Etats Unis par exemple), il n'est pas un facteur de difficulté.

Il s'agissait d'élaborer des projets pour établir des moyens d'action avec des partenaires afin d'orienter la réflexion collective des équipes dans les établissements. Le problème → peu de recherches pour aider les équipes. A cette époque, on utilisait la formule de ZEP laboratoire.

L'approche compensatoire → elle ne voit que ce qui manque aux élèves. Elle suscite alors des débats entre chercheurs sur ses limites. Elle n'interroge pas sur les modes et les normes de fonctionnement du système éducatif bâti sur des principes inégalitaires car notre modèle scolaire est élitiste et conçu pour des milieux sociaux favorisés.

Deux références : Bernstein et Isambert Jamati.

- le 2^{ème} âge

Le choix est celui de la lutte contre l'exclusion et met en avant « le socle minimum de culture et de connaissance pour les vaincu.es de la compétition scolaire » (DUBET). La thématique de l'équité et non plus de l'égalité est retenue.

Il s'agit de développer des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire et la violence en milieu scolaire.

Des dispositifs spécifiques en aval sont retenus au détriment d'une réflexion en amont qui pourrait permettre de combattre les processus économiques et sociaux conduisant à ces phénomènes. On ne traite pas le symptôme à la racine. Les quartiers ne sont perçus que comme des espaces de problèmes, au risque d'une naturalisation des problèmes sociaux. Le milieu est vu comme un problème au lieu d'être envisagé comme une ressource.

Une méta-catégorie est mise en avant = « les élèves et les populations à risque » = une catégorie épidémiologique. Dépister alors le plus tôt possible les élèves à risque de décrochage devient un objectif.

Le socle devient un plafond au lieu d'être le plancher.

Un modèle = le Canada.

Ce 2^{ème} âge apparaît à la fin des années 80 et se superpose au 1^{er}.

- le 3^{ème} âge

Un recul des territoires + une fragmentation.

Fragmenter = élaborer des programmes spécifiques pour des catégories d'élèves → milieu social défavorable / enfants de réfugié.es / enfants malades / filles-garçons / élèves décrocheurs / élèves supposés doué.es et talentueux.

Permettre à chaque type d'élève de maximiser ses talents, ses mérites, ses potentiels = la politique d'excellence version SARKOZY (le partenariat Science Po/ZEP et les internats d'excellence).

Les politiques éducatives doivent alors permettre d'exprimer les potentiels. Ces élèves extrait.es de l'EP et qui rejoindraient les élites pourraient permettre à ces dernières de s'ouvrir à la diversité.

Recrutement à Science Po = 1 sur 1500 vient de l'EP !

Maximiser les potentiels des méritant.es de l'EP = une approche psychologique individualiste + la théorie du capital humain aux dépens d'une approche sociologique. Ainsi les talentueux rejoindront l'élite et aux autres le socle de compétences dans un contexte de pacification sociale.

Attention, la thématique de l'excellence n'est pas réservée à la droite → cf au ministère ALLEGRE-ROYAL !

La refondation de 2014 = un intermède avec un retour à une politique compensatoire (un modèle d'allocation de moyens + la production d'un référentiel pour outiller la réflexion individuelle et collective des acteurs de l'EP). Un dispositif de formation spécifique a également été mis en place.

La formation des formateurs et l'outillage des équipes ne sont pas assez travaillés.

Les paradoxes de l'éducation prioritaire :

- Un déficit majeur de connaissance et de pilotage sur ce qui se joue en EP.

Peu d'implication des IPR pour aller voir les pratiques quotidiennes par exemple.

En plus, encore trop peu de recherches.

- Mais une logique d'innovation encouragée par le MEN, de fortes prescriptions à la transformation.

Au départ, elle voudrait favoriser celles et ceux qui sont au plus près des problèmes pour aller dans le sens de la démocratisation. Mais ce fut loin d'être le cas car la pédagogie de projet était peu outillée. Elle a alors accru les inégalités entre élèves au sein de groupes, entre disciplines (français favorisé au détriment des sciences ou hypertrophie des projets artistiques).

On peut retrouver la division sociale du travail dans les travaux collectifs → ils épousent la logique des inégalités entre travail productif et travail intellectuel.

Les élues s'impliquent dans la pédagogie de projet car ils utilisent son rendu « visible ». Elles et ils financent ce qui peut s'inaugurer mais ceci n'est pas forcément formateur à la démocratie dans les pratiques de classe)...

La politique de l'éducation prioritaire = un principe de ciblage que pour certains élèves, certains territoires et certains établissements + un principe d'allocation différentielle de moyens → attention à l'association de ces deux principes.

Propositions de ROCHEX = généraliser une allocation progressive différentielle de moyens pour tous les établissements avec des critères transparents et démocratiques pour s'adapter aux élèves + limiter l'EP aux établissements à forte ségrégation scolaire et sociale. Ainsi, une carte de l'EP pourrait être repensée dans une sorte de plan Marshall pour les banlieues. Ceci n'est alors possible que si l'on mène une politique de déségrégation sociale et scolaire.

La politique « éducation prioritaire » de BLANQUER = une réelle approche compensatoire mais aucunement sociologique et très autoritaire.

Exemple = les dédoublements dans le 1^{er} degré qui ont un coût et qui se sont mis en place au détriment d'autres dispositifs.

L'approche est à nouveau valorisante = faire s'épanouir des talents !

L'autoritarisme de Blanquer se mesure à travers la place centrale qu'il accorde aux neurosciences qu'il met à toutes les sauces et qu'il allie au management et au pilotage par les résultats.

Il émet l'idée du préceptorat généralisé.

Avec **l'expérimentation, la Secrétaire d'État à l'EP favorise la politique de guichet** → cf. aux cités éducatives et aux CLA inspirés du rapport MATHIO/AZEMA.

- Elle avance aussi que la carte actuelle de l'EP ne prend pas assez en compte la ruralité. Pourtant, des études ont démontré qu'elle n'était pas plus en difficulté en terme de réussite scolaire (cf. à la circulaire sur les territoires éducatifs ruraux)
- Elle affirme également que la carte actuelle ne prend pas en compte les écoles orphelines alors que les CLA le feront. Rien n'empêche pourtant les recteurs et rectrices de se saisir dès maintenant et sans réforme de cette question des écoles orphelines.
- Elle fait remarquer que 70 % des élèves des milieux populaires ne sont pas scolarisés en EP. Heureusement ! L'éducation prioritaire n'est pas un problème de rapport entre école et enfants des milieux populaires, l'EP prend en compte et répond à des problématiques spécifiques.

→ **Le MEN porte un fort intérêt à la contractualisation et au pilotage par les résultats.** Ainsi, il peut prescrire des bonnes pratiques et multiplier les injonctions autoritaires institutionnelles tout en gommant les rapports sociaux. Une politique d'égalité des chances est alors pensée de façon exclusivement individualisante permettant ainsi de caractériser les élèves sans prendre en compte les réalités socio-économiques.

Permettre aux élèves d'exprimer talents et mérites est un élément de langage des politiques néolibérales pour aller à l'encontre de la démocratisation des savoirs et des connaissances.

Nous sommes dans une période où nous ne devons pas gommer les rapports sociaux ou rapports de classe.

Intervention de Paul DEVIN :

L'intention de BLANQUER = mettre fin à l'éducation prioritaire.

Les preuves :

- un discours brut tenu et assumé = pourquoi défendre un dispositif qui n'a pas produit de résultats et qui coûte cher ?

Ceci est d'autant plus inquiétant que nous sommes et allons rester dans un contexte d'économies budgétaires.

Mais attention, l'EP n'est pas un gouffre financier et pourquoi ne pas parler d'autres choses que du coût en termes d'éducation !

Exemple du remplacement = comment faire réussir des élèves quand ils ne sont pas dans leur classe avec leur enseignant.e pendant plusieurs jours à l'école primaire ?

Ne pas assurer le remplacement = perte d'une année de scolarité pour un.e élève du 93 (calcul FCPE).

Il faut le mettre en parallèle avec un déficit d'attractivité du métier dans le 93 (2^{ème} concours, contractuel.les) → comment oser dire ensuite que les élèves de l'EP ont « tout » !

- la question des endroits oubliés

Attention, l'exemple des territoires ruraux méprisés est de plus en plus mis en avant mais la réalité est bien différente... Ceci permet au MEN de ne plus faire des territoires de l'EP des territoires de ségrégation sociale. Ainsi, il est fait du 93 une zone d'implantation d'entreprises innovantes et en devenir et non plus une zone d'exclusion de pauvreté avec des services publics insuffisants (éducation, santé,...).

- la déstabilisation permanente des personnels

Il ne faut plus changer sans cesse de politique de pilotage.

Il faut reprendre, comme cœur de notre travail et de notre métier, l'accès aux apprentissages et aux savoirs. Il faut tendre vers une démocratisation des savoirs.

Parler d'égalité des chances c'est faire le choix des talents et du mérite pour seulement valoriser la réussite de quelques élèves.

Parler de talents et d'épanouissement c'est tenir un discours idéologique !

- la massification

Elle a permis de faire prendre conscience de l'échec scolaire.

Les dons n'existent pas et la réussite des élèves s'inscrit dans ce que l'École leur propose ! Ainsi, on prend en compte la dimension sociale.

- les questions didactiques et d'organisation des enseignements

Les prendre en compte permet de lutter contre les inégalités d'apprentissage.

La formation continue est devenue un moyen pour essayer de nous convaincre du bien fondé des réformes.

- la contractualisation

C'est une procédure artificielle pas pensée pour les élèves mais comme un outil de management et de gestion RH.

Exemple = le profilage des postes → opacité pour redonner une forte autorité au pilote (mouvement, promotion,...).

Conclusion : nous avons à mener une bataille idéologique face à un adversaire qui la mène depuis longtemps...

Les discussions avec les participant.es :

- Pourquoi faut-il distinguer EP et ruralité ?
- La ruralité est une problématique complexe mais attention à ne pas utiliser la rhétorique « on s'est trop occupé des banlieues ».
- Des critères sociaux clairs permettront de classer des établissements EP en milieu urbain comme en milieu rural mais attention à l'entrée de critères non sociaux.
- Ne jamais diluer des problématiques sociales dans des problématiques individuelles car les enseignant.es deviendraient des coaches.

- Attention à la question des petits effectifs qui favorisent une prise en charge plus individualisée → les apprentissages ont besoin d'un cadre collectif qui permet les échanges, le travail collaboratif et renforce la place de l'enseignant.e dans la classe.
- Il faut s'occuper des territoires qui sont marqués par l'injustice sociale et l'EP est liée à cette ségrégation sociale. Dans certains quartiers, seule l'École fait vivre les valeurs de la démocratie et de la République...
- Le profilage des postes = un moyen d'exclure pour l'institution et de renforcer la dépendance au supérieur hiérarchique.
- Que penser des cités éducatives ?
- 1^{er} et 2nd degrés = la nature du métier et les conditions d'exercice montrent des différences mais il faut les dépasser pour se recentrer sur le fond à savoir défendre ensemble l'École de la justice sociale (démocratisation scolaire, culture commune, ...).
La FSU doit-elle mener une bataille idéologique ?

Les moyens d'action en FSU :

- réactiver les réseaux existants et habitués à se mobiliser sur le terrain
- mutualiser les contacts par secteur géographique
- organiser des réunions de secteur 1^{er} et 2nd degrés que des représentant.es départementaux pourraient co-animer
- associer les sortant.es de la carte de l'EP de 2014/2015
- faire un état des lieux départemental de l'EP (effectifs par classe, moyens, bonifications territoriales et sociales)
- des outils sur les sites des SN et de la FSU pour les collègues (lettres aux parents et aux élu.es, modèle de motion en CA, compte rendu du stage, liens avec les publications nationales sur ce sujet, rédaction d'un bulletin EP ,...)
- demander audience au DASEN et à la rectrice
- sonder l'intersyndicale
- relancer les élu.es car nous entrons en campagne électorale

Catherine Dudès, Magalie Latry et Anne-Marie Juzeau.